



Mairie de Saint-Hilaire le Grand
Rue de Reims
51600 SAINT-HILAIRE LE GRAND
Tel : 03.26.70.00.26
Mail : mairie-sthilairelegd@orange.fr
Site : www.saint-hilaire51.weebly.com

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2023

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil précédent
- Délibération renforcement de réseau
- Délibération achat terrain alignement rue Basilive Cousin
- Fête
- 14 juillet
- Entretien terrain tennis – nettoyage église et cimetière
- Date commission finances – Emprunts travaux
- Points divers
- Questions diverses

En présence de :

Mmes Antonia PAQUOLA, Maire, Odile GILLET, Caroline METZGER, Lydie THIÉBAULT, MM., Gilles BEAULANDE, Sébastien DELANERY, Jean-Michel GILLET, François LEBÈGUE.

Absents :

M. Jean-François PIET ayant donné pouvoir à M. Gilles BEAULANDE

M. Pascal APPERT ayant donné pouvoir à M. Jean-Michel GILLET

Mme le Maire déclare la séance ouverte à 20h31

● APPROBATION DES COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX PRÉCÉDENTS

Madame le Maire demande s'il y a des remarques sur les comptes-rendus des derniers conseils municipaux.

Personne ne prenant la parole, l'assemblée approuve les comptes-rendus des conseils municipaux précédents à l'unanimité.

● DÉLIBÉRATION RENFORCEMENT DE RÉSEAU

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que les services d'ENEDIS ont signalé au SIEM des contraintes sur le réseau électrique. De par l'exercice de sa compétence de distribution d'électricité, le SIEM se doit d'entreprendre des travaux afin que les abonnés soient alimentés en électricité correctement.

Suite à notre demande de réduction des coûts des travaux liés à un renforcement souterrain, le projet est proposé en technique aérienne.

Les travaux sont financés en totalité par le SIEM.

Après en avoir délibéré, Madame le Maire propose de passer au vote

POUR : 10 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

M. Jean-Michel GILLET explique que suite à la réunion du SIEM à laquelle il a assisté, l'intervenant a expliqué que les chutes de tension gênent les industriels et les artisans et qu'il serait possible que cela gêne également l'allumage de l'éclairage public.

Une autre information sur les coupures de nuit a été donnée, en cas d'îlot non éclairé, la commune est responsable en cas d'accident.

M. MAINSANT, président de la communauté de communes de Suippes est intervenu lors de cette réunion, il a indiqué que dans quelques années, les communes devront fournir des cartes géoréférencées des réseaux très précises. Les communes seules ne peuvent les réaliser, le SIEM en a la possibilité. A terme il sera donc indispensable d'adhérer au SIEM.

● DÉLIBÉRATION ACHAT TERRAIN ALIGNEMENT RUE BASILIVE COUSIN

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que pour mener à terme la procédure d'alignement de la rue Basilive Cousin, il est nécessaire de prendre une délibération l'autorisant à engager les négociations financières (le fait de proposer un prix est une négociation financière au regard de la loi) et de fixer le prix d'achat des terrains soumis à l'alignement.

Après en avoir délibéré et fixé le tarif de rachat à 1€/m², Mme le Maire propose de passer au vote :

POUR : 10 – CONTRE : 0 – ABSTENTION : 0 – Le prix du mètre carré à racheter est fixé à 1€ à l'unanimité.

● DÉLIBÉRATION CHARTE ACCOMPAGNATEUR BUS

Madame le Maire indique à l'assemblée qu'en application de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite « loi NOTRe », et notamment son article 15, la Région est devenue Autorité Organisatrice à compter du 1er septembre 2017 en matière de services de transport scolaire. Dans le cadre de l'exercice de sa compétence, la Région Grand Est a adopté un règlement de transport scolaire le 28 mars 2019 complété le 20 juin 2019. Le document a pour objet de définir les missions de l'accompagnateur ainsi que les modalités financières d'accompagnement de ce dispositif par la Région Grand Est.

Il est donc nécessaire de prendre une délibération autorisant Madame le Maire à signer la charte.

Après en avoir délibéré, Madame le Maire propose de passer au vote

POUR : 10 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

Mme Caroline METZGER demande s'il n'y a plus de problèmes dans le bus.

Mme le Maire répond que non, plus depuis la rentrée d'avril. Le service des transports scolaires avait été prévenu. Le service transport avait indiqué qu'un courrier pouvait être envoyé aux parents indiquant que les élèves perturbateurs encourent des sanctions.

M. Jean-Michel GILLET informe l'assemblée que le bus de 8h00, de Suippes à Châlons a été remis en route.

● FÊTE PATRONALE

Mme le Maire demande à M. Jean-Michel GILLET si un coffret a été trouvé pour le branchement ?

M. Jean-Michel GILLET répond qu'il faut en trouver un, les forains qui venaient avant l'amenait mais ce n'est pas possible pour ceux qui viennent cette année.

Organisation des 3 jours :

- Samedi : l'association Saint-Hilaire en fête
 - Dimanche : concert l'après-midi et bar
 - Lundi : repas (barbecue)
- } l'amicale des pompiers

Mme le Maire indique que le cinéma n'était pas disponible pour l'après-midi et propose en remplacement une animation à faire avec les enfants, une chasse au trésor ou un rallye pour gagner des tickets de manège. Les membres de l'assemblée sont d'accord pour la mise en place d'une animation. M. Jean-Michel GILLET rappelle qu'une année des jeux en bois avaient été installés, Mme Lydie THIEBAULT précise qu'il ne faut peut-être pas les mettre en plus des manèges, M. Gilles BEAULANDE ajoute que s'il est possible d'en avoir gratuitement, ce serait un plus mais qu'il ne faut pas en louer. M. Jean-Michel GILLET propose de confectionner des panneaux avec des palettes.

Mme Lydie THIEBAULT indique qu'une messe aura lieu le dimanche matin dans l'église, qu'il n'y aura pas de messe le lundi au cimetière. Mme THIEBAULT devance le point entretien et nettoyage de l'église et du cimetière, les dates sont fixées au 2 et 8 juin 2023.

Les programmes vont être édités et distribués rapidement.

● 14 JUILLET

Mme le Maire informe l'assemblée que le feu d'artifice est commandé ainsi que les lampions.

M. Jean-Michel GILLET indique que le tireur est réservé.

L'apéritif se fera à St Hilaire car la salle de Jonchery est prise. Comme d'habitude réunion des 2 villages pour l'organisation, la signalisation et blocage des rues.

M. Gilles BEAULANDE ajoute qu'il faut que Jonchery l'indique également sur son bulletin d'informations de Juin pour avertir la population.

● ENTRETIEN TERRAIN DE TENNIS – NETTOYAGE ÉGLISE ET CIMETIÈRE

Mme le Maire rappelle que l'armée avait proposé quelques hommes du 132e bataillon cynotechnique pour des opérations de nettoyage et qu'il serait donc possible de faire appel à eux pour nettoyer le terrain de tennis. Le temps d'organiser leur venue selon leur disponibilité il serait préférable d'opter pour un nettoyage en septembre plutôt qu'avant l'été. M. Jean-Michel GILLET dit qu'il vaut mieux abattre les arbres avant le nettoyage, Mme Lydie THIEBAULT demande qui veut bien gérer la coupe des sapins ? M. Gilles BEAULANDE voit avec M. PARIS et M. APPERT.

● DATE COMMISSION FINANCES – EMPRUNTS TRAVAUX

Mme le Maire indique à la commission finances qu'il est nécessaire de fixer une réunion pour décider du montant de l'emprunt à faire et le choix de la banque selon les propositions.

Il est décidé de rencontrer les banques avec les conseillers membres de la commission afin d'établir au mieux le montant des sommes à emprunter.

● POINTS DIVERS

- Mme Lydie THIEBAULT informe le conseil municipal que la production électrique des panneaux photovoltaïques en un an est de 41063kw/h. L'arrêt d'urgence a été posé.

- Mme le Maire donnent les informations suivantes :

- Les composteurs et les bacs pour les nouveaux habitants seront livrés le 16 mai. La distribution aura lieu le lundi 22 mai entre 18 et 19h.
M. Gilles BEAULANDE demande de rappeler dans le bulletin ce qu'on peut mettre dans un composteur. Mme Lydie THIEBAULT répond que les infos sont dans le bulletin spécial déchets distribué dans les boîtes aux lettres.
Mme le Maire indique que les bacs pour les professionnels seront remis ultérieurement. Le ramassage des anciens bacs et sacs ne sera plus effectué à partir de juin. Les poubelles des ERP seront verrouillées (mairie, salle des fêtes et périscolaire).

- La bande de roulement de St Hilaire à Souain va être refaite

- Mme Odile GILLET rappelle qu'il avait été évoqué la pose d'une poubelle près de l'école.
M. Gilles BEAULANDE propose de la fixer sur le mur du local technique.
Mme le Maire se charge de faire installer la poubelle qui était sous le porche de la mairie sur le mur du local.

- Mme Caroline METZGER informe l'assemblée :
 - qu'un nouvel achat groupé de pellets est en cours.
 - qu'un nouveau devis a été établi pour les tôles de remplacement de la toiture du garage de l'école. Le montant est plus intéressant que le précédent. Mme le Maire rappelle que le coût des travaux sera répartis sur les 4 communes membres du regroupement scolaire. Le conseil donne son accord pour le lancement des travaux.
 - Propose de regarder le reste de peinture en bombe pour refaire les dessins au sol de la cour de l'école maternelle.

 - Demande si le local des jeunes sert exclusivement à l'AJSH ?
M. Gilles BEAULANDE répond qu'au début le local n'était que pour l'association des jeunes qui l'ont aménagé tel qu'on le connaît aujourd'hui.
Mme Caroline METZGER explique que ce serait pour stocker les matériels de l'association Saint-Hilaire en fête. MM. Jean-Michel GILLET et Gilles BEAULANDE répondent qu'il faut laisser ce local disponible pour une reprise éventuelle par des jeunes de la commune. Mme Lydie THIEBAULT précise qu'il faudrait faire du tri dans le local, M. Sébastien DELANERY indique qu'il y a des rats et qu'il faut éliminer ce qui les attire et rendre la pièce étanche.
Mme Odile GILLET demande si ce serait possible dans le local pompiers ? M. Gilles BEAULANDE répond que c'est à réfléchir car il y du matériel. Mme le Maire demande si la moitié de la pièce du stockage périscolaire suffirait ? Auquel cas un nettoyage préalable s'imposerait. Mme Caroline METZGER répond que cela suffirait.
-

● QUESTIONS DIVERSES

♦ Travaux route de Souain

M. Jean-Michel GILLET demande si la route de Souain sera bloquée lors des travaux de réfection de la chaussée. Mme le maire répond que nous n'avons pas d'info pour l'instant.

♦ Eclairage public

Mme Caroline METZGER demande s'il est possible de modifier les horaires de l'éclairage public pour l'été ? Mme le Maire répond que ce n'est pas la peine, la lumière s'allume avec la baisse de la luminosité. Mme Lydie THIEBAULT dit qu'effectivement cela vaudrait le coup de laisser allumé plus tard, jusqu'à 23h. MM. François LEBEGUE et Gilles BEAULANDE rappellent que les horaires avaient été changés pour la sobriété énergétique. Un tour de table est fait, un bilan de la consommation doit être établi avant de prendre une décision.

La séance est levée à 22H33

Prochain conseil municipal le 19 juin 2023
